



## **Arrêté du maire de la commune de BLOYE -74150- HAUTE-SAVOIE**

**OBJET : ARRETE D'AUTORISATION DE CIRCULATION  
POUR LA COMMEMORATION DU 08 MAI 1945 QUI AURA LIEU LE  
JEUDI 08 MAI 2025 A 10H15.**

**Le Maire de BLOYE**, Haute-Savoie,

Vu l'article 2212-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et de programmation relative à la sécurité (article 23, 1<sup>er</sup> alinéa)

Vu le Code de la route ;

Vu la demande en date du 09 Avril 2025, de Monsieur le Maire pour l'organisation de la commémoration du 08 mai 1945 qui aura lieu le Jeudi 08 Mai 2025 à 10h15 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur le parking de la mairie autour du monument aux morts ;

Vu l'intérêt général ;

### **ARRETE**

Article 1 : La mairie de Bloye est autorisée sous la responsabilité de Monsieur Patrick DUMONT, le Maire, d'occuper pour la «Commémoration du 08 Mai 2025» le parking de la mairie jouxtant le parking de L'Eglise, et jouxtant le Chemin de la Mairie et Chemin du Château de Conzié.

Article 2 : Le parking de la Mairie sur lequel se trouve le monument aux Morts qui a été déplacé du cimetière sur ce parking sera fermé à la circulation sauf véhicules de secours et de gendarmerie le Jeudi 08 Mai 2025 de 09h30 à 14h00.

Article 3 : Aucun véhicule ne devra rester stationné sur le parking de la mairie le Jeudi 08 Mai 2025.

Article 4 : La signalisation et la sécurité sur le parcours seront assurées par la mairie de Bloye.

Article 5 : Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly, Monsieur le Chef de corps des Services de secours de Rumilly, Monsieur l'Agent de Maîtrise du CERD d'Alby-sur-Chéran, Monsieur Patrick DUMONT, Maire de Bloye sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera affiché et annexé au registre des arrêtés du Maire.

**Article 5** Une copie du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly,
- à Monsieur le Chef de corps des Services de secours de Rumilly,
- au CERD d'Alby-sur-Chéran,
- à Monsieur le Maire de Bloye,
- Affichage au panneau d'affichage de la mairie

Acte rendu exécutoire après publication ou affichage en date du :

Le Maire, Patrick DUMONT



**Fait à BLOYE, le 09 Avril 2025**

**Le Maire,  
Patrick DUMONT**

